

# Loire-Atlantique

Le département compte deux anciens « quartiers » des affaires maritimes :  
Nantes et Saint-Nazaire.

## Les ports

Sont présents en Loire-Atlantique :

☀ Deux ports équipés d'une criée : La Turballe et Le Croisic.

Le remplacement des deux élévateurs de La Turballe a été validé en 2018.

La Loire-Atlantique comprend 15 points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime professionnelle en vue de leur première mise sur le marché (Assérac, Mesquer, Piriac-sur-mer, Le Pouliguen, Pornichet, Saint-Nazaire (2 points), Paimboeuf, Frossay, Saint-Brévin-les-pins, Cordemais, La Plaine-sur-mer, Préfailles, Pornic, Les-Moutiers-en-Retz).

☀ Un port de commerce : le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire. Équipement structurant dont l'aire d'influence s'étire sur les deux rives de la Loire, de l'agglomération nantaise à l'estuaire (18 sites) et s'étend jusqu'aux portes du Morbihan.

☀ Sept ports de plaisance principaux et très attractifs car proches des grandes agglomérations et de bassins de navigation attrayants.

Environ 8 500 emplacements sont répartis dans des équipements d'accueil diversifiés :

- Ports à flot sur pontons : 4 500 places,
- Ports d'échouage : 2 700 places,
- Ports à sec de Paimboeuf et Cordemais : 650 places,
- Zones de mouillage : 680 places pour des navires de 4 à 24 mètres.

Plus de 14 000 navires font escale annuellement, essentiellement à Piriac-sur-mer, La Turballe, Pornichet et Pornic.

## La pêche professionnelle maritime

**121** navires immatriculés<sup>(1)</sup> dans le département

Par genre

Nantes	Petite pêche*	16
Saint-Nazaire	Petite côtière*	11
	Pêche au large*	20
	Petite pêche*	74
<b>TOTAL</b>		<b>121</b>

74 % des navires sont armés en petite pêche\*.

Le port du Croisic a accueilli un chalutier de 11,80 mètres de long armé\* à la petite pêche\*.

Sources : DDTM/DML 44, LAPP

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires. Source : DGITM/DAM/SDSI

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	plus de 50 ans	TOTAL
Nantes	0	0	2	3	1	8	2	0	<b>16</b>
Saint-Nazaire	3	1	18	8	29	30	14	2	<b>105</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>11</b>	<b>30</b>	<b>38</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>121</b>

Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	TOTAL
Nantes	7	9	0	0	0	<b>16</b>
Saint-Nazaire	20	55	4	26	0	<b>105</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>64</b>	<b>4</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>121</b>

## 505 marins-pêcheurs identifiés<sup>(1)</sup> dans le département

Répartition par genre de navigation

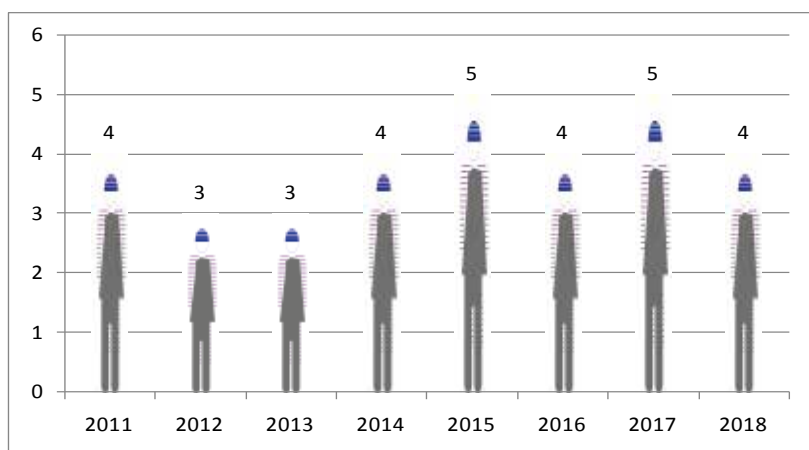
	Cultures marines pêche*	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Nantes	0	16	7	16	18	<b>57</b>
Saint-Nazaire	0	187	77	173	11	<b>448</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>203</b>	<b>84</b>	<b>189</b>	<b>29</b>	<b>505</b>

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	6	13	20	11	7	0	<b>57</b>
Saint-Nazaire	16	80	89	132	113	18	<b>448</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>93</b>	<b>109</b>	<b>143</b>	<b>120</b>	<b>18</b>	<b>505</b>



### Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



**72** marins-pêcheurs étrangers,  
dont :  
**43** originaires de  
l'Union européenne.

☀ **96 458** jours travaillés  
sont comptabilisés en 2018.

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Source : DGITM/DAM/SDSI

## Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

### Ventes enregistrées par les criées

**Commercialisation totale :**  
**11 315 tonnes (+3,69 %)**  
**38,9 millions d'euros (+3,19 %)**  
**3,44 €/kg (-0,58 %)**

L'effectif global des criées est d'une quarantaine d'emplois permanents auxquels s'ajoutent des saisonniers.

Le tonnage global commercialisé ainsi que la valeur sont en progression par rapport à 2017.

En comparant 2018 à la moyenne des cinq dernières années, les résultats progressent de 2,4 % en tonnage et 5 % en valeur.

	Quantité (tonnes)	Variation 2018/2017 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2018/2017 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2017/2016 (%)
<b>La Turballe</b>	9 433	+6,30	25,15	+7,8	2,67 %	+1,4 %
<b>Le Croisic</b>	1 882	-7,01	13,74	-4,1	7,30 %	+3,1 %

Source : SAEML Loire Atlantique Pêche et Plaisance

### Criée de La Turballe

**Commercialisation totale :**  
**9 433 tonnes (+6,3 %)**  
**25,15 millions d'euros (+7,8 %)**  
**2,67 €/kg (+1,4 %)**

Les débarquements de merlu ont chuté de 32 % en raison d'une mauvaise météo au premier trimestre 2018 au profit du thon germon qui a connu une saison exceptionnelle avec 110 % d'augmentation. Il s'impose comme la première espèce en valeur.

Le nombre de navires ayant vendu au moins une fois sous la halle à marée a légèrement diminué avec 106 navires (-4 navires).

Cinq espèces (sardine, merlu, germon, seiche et anchois) représentent 77 % du tonnage et 57 % de la valeur.

La quasi totalité du thon germon et de la sardine est vendue de gré à gré.

96 acheteurs fréquentent la criée : 58 % sont des poissonniers, 39 % sont des mareyeurs et 3 % des usines.

Le nombre d'acheteurs à distance est de 41 (48 % des acheteurs). Leur représentativité est passée en cinq ans de 4 à 29 % de l'activité.

Les achats à distance représentent 29 % du tonnage et 33 % de la valeur commercialisés.

Source : SAEML Loire Atlantique Pêche et Plaisance

**Espèces principales, en tonnage :**

- Sardine
- Thon germon
- Merlu
- Anchois
- Seiche
- Dorade

**Espèces principales, en valeur**

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Thon germon	2 063	22	5,55	22	2,69
Seiche	492	5	3,18	13	6,45
Merlu	1 166	12	2,66	11	2,28
Sardine	2 950	31	2,41	10	0,82
Calmar	188	2	1,57	6	8,35
Bar	139	1	1,47	6	10,58

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de la seiche par les navires français.

Source : FranceAgriMer-VISIOmer

**Criée du Croisic**



**Commercialisation totale :**  
**1 882 tonnes (-7 %)**  
**13,74 millions d'euros (-4,1 %)**  
**7,30 €/kg (+3,1 %)**

Cinq espèces (langoustine, seiche, araignée, coquille Saint-Jacques et merlu) représentent 41 % du tonnage et 36 % de la valeur.

La répartition des ventes n'évolue pas beaucoup sachant que les crustacés vivants sont toujours les espèces phares.

La fréquentation de la criée en nombre de navires ayant vendu au moins une fois sous la halle à marée, augmente avec 105 navires (+13 %).

96 acheteurs fréquentent la criée : 65 % sont des poissonniers et 35 % sont des mareyeurs. Les 33 mareyeurs achètent 39 % du tonnage et 33 % de la valeur commercialisée.

Leur nombre a augmenté de 6 % en 2018, celui des poissonniers a augmenté de 3 %.

Le nombre d'acheteurs à distance progresse et s'établit à 52 (+23 %). Les achats à distance représentent 56 % du tonnage et 51 % de la valeur commercialisés. Leur représentativité est passée en cinq ans de 4 à plus de 56 % de l'activité.

**Espèces principales, en tonnage :**

- Langoustine
- Merlu
- Araignée
- Coquille Saint-Jacques
- Seiche
- Tourteau

**Espèces principales, en valeur**

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Langoustine	223	12	2,96	22	13,30
Crevette	67	4	1,63	12	24,40
Seiche	47	2	0,74	5	15,88
Sole	49	3	0,68	5	13,88
Baudroie	114	6	0,61	4	5,38
Coquille Saint-Jacques	69	4	0,56	4	8,18

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de la crevette (bouquet) par les navires français.

Source : FranceAgriMer/VISIOmer

Source : SAEML Loire Atlantique Pêche et Plaisance

Source : SAEML Loire Atlantique Pêche et Plaisance

## Ventes hors criées

L'unité de gestion de l'anguille (UGA) Loire, côtiers vendéens et Sèvre niortaise (LCV) bénéficie de 47 % du quota national de civelles.

Un centre de stockage a été installé à Cordemais par l'organisation de producteurs Estuaires.

## La pêche à pied professionnelle

L'administration a délivré 52 permis nationaux de pêche à pied.

235 licences de pêche à pied professionnelle de coquillages et 68 licences spéciales pour les huîtres ont été délivrées par le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins\* des Pays de la Loire en 2018.

Le tonnage pêché sur les gisements de Loire-Atlantique est estimé à 854 tonnes réparti ainsi :

- 761 tonnes de coques,
- 54 tonnes de moules,
- 33 tonnes d'huîtres creuses,
- 6 tonnes de palourdes,
- 0,1 tonne de bigorneaux.

2018 connaît une hausse des captures de coques grâce toujours à l'abondance de la classe d'âge des coques nées en 2016. Ces coques ont été en partie pêchées en 2017. L'autre partie, qui n'a atteint la taille minimale de capture qu'en 2018, a donc été pêchée en 2018. Les captures de moules restent à des niveaux faibles comme en 2016, la ressource subissant chaque année depuis l'année 2015 des surmortalités conséquentes. La baisse des captures d'huîtres est notamment liée au marché (baisse de la demande en huîtres sauvages).

13 navires étaient utilisés en 2017 pour le transport des coquillages pêchés à pied.

Source : CRPMEM Pays de la Loire, DDTM/DML 44

Source : CRPMEM Pays de la Loire

## Les structures professionnelles de la pêche

La Loire-Atlantique compte :

- Quatre coopératives maritimes d'avitaillement\* « Comptoir de la mer » situées à La Turballe, Le Croisic, Saint-Nazaire et Pornic.
- Trois groupements de gestion à La Turballe et Saint-Nazaire en charge de la gestion administrative des armements.

## Le mareyage\*

Le département compte une dizaine d'entreprises de mareyage.

Source : FranceAgriMer-2015

# L'aquaculture marine

Le département compte 45 établissements d'expédition et/ou purification de coquillages.

## Les concessions

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Nantes	313	79	91
Saint-Nazaire	486	285	104
<b>TOTAL</b>	<b>799</b>	<b>364</b>	<b>195</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

# 180 marins identifiés<sup>(1)</sup> 56 navires aquacoles<sup>(2)</sup> immatriculés

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	0	7	0	11	7	2	27
Saint-Nazaire	16	49	35	24	24	5	153
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>56</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>31</b>	<b>7</b>	<b>180</b>

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.



**56** navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

(1) Marins identifiés dans l'interrégion, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

## La production

L'élevage de coques dans le traict\* du Croisic depuis 1975 fait de la Loire-Atlantique le premier producteur français de ce coquillage d'élevage. Son naissain provient de l'estuaire de La Vilaine. La production de la quinzaine d'entreprises concernées est très largement exportée vers l'Espagne avant transformation.

La presqu'île guérandaise regroupe également la majorité des élevages de palourdes de la région.

Le département présente aussi une production d'huîtres creuses et de moules.

### Ventes à la consommation

Espèce	Quantité (tonnes)
Huîtres creuses	959
Huîtres plates	10
Moules <i>edulis</i>	1 527
Coques	608
Palourdes	222
<b>TOTAL</b>	<b>3 325</b>

83 % des huîtres creuses sont vendus sous marquage sanitaire sans affinage.

La vente directe au consommateur représente le plus gros des ventes, précédant la vente aux grossistes/revendeurs/mareyeurs.

Source : Agreste-recensement conchylicole 2012

### Naissain\* et demi-élevage

Moules :  
9 milliards de naissains\* commercialisés.

Huîtres creuses :  
13 millions de naissains\* et 83 tonnes en demi-élevage\* vendus par les professionnels ayant leur siège dans le département.

## Le transport maritime

**95 navires immatriculés<sup>(1)</sup>**

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Nantes	4	0	58	1	0	0	6	69
Saint-Nazaire	0	7	6	1	1	0	11	26
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>64</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>95</b>

59 navires  
de plus de 20 ans.

43 navires  
de plus de 25 mètres.

Spécialisée dans le transport maritime et le stockage de pétrole brut, la compagnie belge Euronav, armateur, opérateur et gérante de six navires sous pavillon français, a deux filiales ayant leur siège social à Nantes.

Le groupe Compagnie nationale de navigation (CNN) a cédé sa filiale Compagnie maritime nantaise (MN) au groupe havrais Sogestran. Son siège social se situe toujours à Nantes. Elle exploite six navires (cinq rouliers et un navire de recherche) et a la gestion, pour le compte de la Fondation Belem, du trois-mâts BELEM.

Spécialisé depuis plus de 25 ans dans le transport maritime de passagers, l'armement Finist'mer a son siège social à Nantes. Il exploite des navires dans les départements de la Manche, du Finistère et de la Loire-Atlantique.

Nantes accueille le siège de V. Ships France, filiale du leader mondial de la gestion de navires de commerce.

Atlantique maritimes services, filiale du groupe Lamanage Huchet Desmars a son siège à Donges. Parmi ses navires, le JLD MAELY est un navire ravitailleur offshore qui pourra répondre aux appels d'offres liés à la construction des futurs parcs éoliens.

La station de pilotage de la Loire comptait 29 pilotes pour plus de 4 900 mouvements en 2017.

**938 marins identifiés<sup>(2)</sup>**

Par genre	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Nantes	42	32	85	55	173	177	13	577
Saint-Nazaire	23	53	106	42	37	35	65	361
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>85</b>	<b>191</b>	<b>97</b>	<b>210</b>	<b>212</b>	<b>78</b>	<b>938</b>

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	15	98	191	183	81	9	577
Saint-Nazaire	16	43	87	110	98	7	361
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>141</b>	<b>278</b>	<b>293</b>	<b>179</b>	<b>16</b>	<b>938</b>

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Marins identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

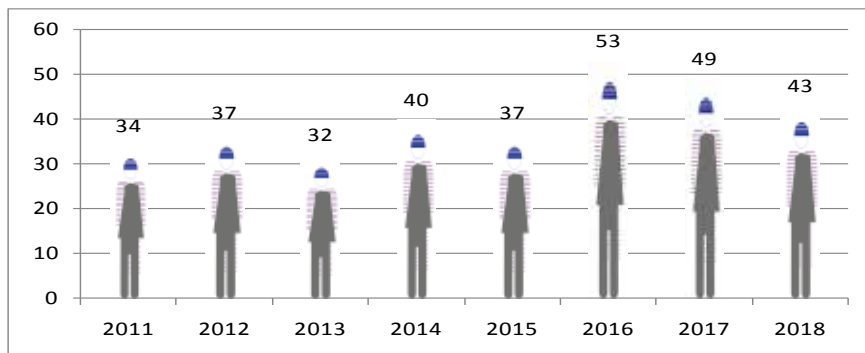


43 femmes



6 marins-pêcheurs étrangers

Évolution du nombre de femmes au commerce



☀ 160 774 jours travaillés sont comptabilisés en 2018.

Source : DGITM/DAM/SDSI

## L'activité de transport de marchandises du port de commerce de Nantes Saint-Nazaire

Le port de Nantes Saint-Nazaire connaît une activité diversifiée avec beaucoup de projets exceptionnels, liés à la dimension très industrielle du port.

Le trafic du port s'élève à 32,48 millions de tonnes (22,1 % sont des importations et 10,4 % des exportations).

Le trafic global qui a connu une augmentation continue avec une croissance de 8,7 % en 2018 (+6,3 % d'importations et +14,2 % d'exportations).

Après une chute l'an dernier, le trafic céréalier connaît un redémarrage progressif après deux années délicates et franchit à nouveau la barre du million de tonnes.

L'année 2018 a été marquée par l'arrivée des premiers méthaniers brise-glaces acheminant à Montoir le gaz naturel liquéfié de Sibérie.

Les énergies (pétrole brut, produits raffinés, gaz naturel et charbon) représentent 79 % du trafic. Les importations de vracs solides destinés à l'alimentation animale et le trafic de conteneurs couvrent 12 % du trafic (6 % chacun).



L'ambition du projet stratégique 2015-2020 : se positionner comme port de référence de la transition énergétique et écologique. Ce port à vocation traditionnelle énergétique mise sur cette transition. Trois axes stratégiques :

- Être au cœur des filières actuelles et émergentes,
- Garantir la performance de l'outil industriel portuaire,
- Conduire une politique partagée de développement durable des espaces portuaires estuariens.

### FLEXILOIRE : UN NOUVEAU SERVICE FLUVIAL

Un service fluvial de transport de fret a été créé début 2018 entre Nantes et Saint-Nazaire. 159 rotations ont été effectuées dans l'année avec des trafics diversifiés tels que la filière aéronautique, les colis industriels lourds ou encombrants, les échanges de conteneurs entre Montoir et Nantes, le transport de déchets urbains, l'approvisionnement en matériaux de construction des grands chantiers et ce, sur des itinéraires qui évolueront. L'opérateur, choisi sur appel d'offres pour une durée de 5 ans, est la Compagnie ligérienne de transport (CLT).

Source : Grand port maritime Nantes Saint-Nazaire



Nantes Saint-Nazaire, premier port de la façade atlantique, employait 511 personnes en 2015 pour près de 80 métiers.

La ligne Montoir-de-Bretagne/Vigo, qui transporte des véhicules neufs, mais aussi des remorques non-accompagnées depuis 40 ans, est devenue autoroute de la mer fin 2015. Cette reconnaissance permet d'assurer la croissance de la ligne. Son extension vers Tanger et Zeebrugge, en avril 2017, puis son renforcement, en octobre, avec une cinquième escale hebdomadaire, ont contribué à la croissance du trafic roulier (+7 %). Cinq navires rouliers assurent ce service.

Le transport multimodal (mer, fer, fleuve, oléoduc et gazoduc, route) est déjà effectif avec les liaisons ferroviaires.

Son objectif : une massification du transport.

Nantes Saint-Nazaire Port a obtenu le renouvellement de ses certifications ISO 9001 pour le management de la qualité, OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail et ISO 14001 pour le management environnemental de trois de ses activités (capitainerie, accès nautiques et soutien aux navires).

Quatrième grand port maritime français, Nantes Saint-Nazaire a assuré en 2018 plus de 9 % du trafic des sept grands ports maritimes métropolitains. *Source: DGITM/DST/PTF*

La place portuaire (522 établissements) pèse fortement dans l'économie régionale (1,9 % de l'emploi régional) : elle représente 24 400 emplois directs et induits dont 7 676 pour les activités maritimes et portuaires (gestion du port, organisation des transports, construction maritime et transports par voie d'eau).

C'est le troisième grand port maritime français pour l'emploi maritime.

Le complexe contribue à hauteur de 4 % à la richesse générée dans la région.

Le poids du grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire sur l'économie du département est équivalent à celui de Brest et de Marseille. Il est deux fois plus important que celui de Dunkerque, de Bordeaux, de La Rochelle ou de Rouen.

Source : INSEE

## Le transport de passagers

Le port de Nantes Saint-Nazaire a accueilli huit escales de navires de croisière, pour 5 038 passagers (10 076 entrées et sorties).

Le grand port maritime et le Club croisière de Nantes Saint-Nazaire gardent l'ambition d'accroître le nombre d'escales de paquebots et de devenir le terminal d'accueil du sud de la Bretagne. Pour cela, un programme d'actions de promotion et de prospection, ainsi que des projets d'aménagements sont développés.

*Source : GPM Nantes/Saint-Nazaire*

Le navire à roue à aubes MS LOIRE PRINCESSE construit par STX et Néopolia navigue sur la Loire entre Saint-Nazaire et Angers. Long de 80 mètres, il peut accueillir 96 croisiéristes. 3 424 passagers y avaient été enregistrés en 2017.

*Source : Croisieurope*

Le transport de passagers sur la Loire connaît un succès important avec le Navibus (compagnie Semitan) qui propose une liaison entre le nord et le sud de Nantes. Le trafic progresse toujours avec 624 350 passagers en 2018.

La société Véolia assure également deux lignes de bacs sur la Loire (environ deux millions de passagers et un million de véhicules par an).

Source : Semitan

En saison, des transports de passagers relient Le Croisic et La Turballe aux îles du Morbihan (Houat et Hoëdic).

## La plaisance professionnelle

Répartition des marins<sup>(1)</sup> identifiés  
dans le département, par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	1	4	13	11	8	1	<b>38</b>
Saint-Nazaire	0	3	4	1	4	0	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>50</b>

**38** marins identifiés dans le département travaillent en navigation côtière\*.



**4** femmes

Deux voiliers sont immatriculés<sup>(2)</sup> en plaisance professionnelle en Loire-Atlantique. Ils pratiquent la navigation côtière\*.

(1) Marins identifiés dans l'interrégion, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

## La formation professionnelle maritime

Le lycée professionnel maritime Jacques Cassard de Nantes a accueilli 132 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2017/2018. Il assure des formations initiale et continue pour la pêche maritime, l'aquaculture marine, le commerce, la plaisance professionnelle. Près de 43 656 heures de formation continue ont été dispensées au cours de l'année 2017/2018.

Le lycée professionnel François Guichard de Guérande a compté 32 inscrits à ses formations initiales aquacoles en 2017/2018.

Le site de Nantes de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) forme des officiers de la marine marchande qui visent le diplôme d'études supérieures de la marine marchande, de capitaine, capitaine 3000, officier chef quart passerelle et chef mécanicien illimité.

L'ENSM est partenaire de l'université et de l'école Centrale de Nantes pour :

- « - proposer des formations d'excellence dans les domaines maritime et paramaritime,
- développer les travaux de recherche au service de l'innovation et du développement industriel,
- créer une synergie entre les différents étudiants. »

## L'extraction de granulats marins

La concession du Grand-Charpentier au large de Saint-Nazaire a été autorisée par décret de 2007. Des matériaux silico-calcaires peuvent en être extraits par des dragues aspiratrices.

L'autorisation d'une durée de 20 ans porte sur un volume maximal de 0,3 million de tonnes de granulats par an. Son exploitation n'a pas débuté.

## Les énergies marines renouvelables

Un parc éolien posé a été validé au large de Saint-Nazaire pour 480 MW.

Le site expérimental SemRev au large du Croisic a été le premier site raccordé au réseau électrique terrestre permettant de tester en conditions réelles des démonstrateurs et prototypes. Il accueille depuis 2018 le projet FLOATGEN, constitué par la première éolienne flottante installée en France. Si la partie génératrice électrique a déjà été éprouvée sur d'autres applications, l'intérêt du projet réside dans l'expérimentation du flotteur en béton, élaboré par la société IDEOL, et sa résistance aux effets de la houle.

De multiples acteurs du département sont mobilisés en prévision du développement des énergies marines renouvelables. Parmi eux :

- Les Chantiers de l'Atlantique, avec à Saint-Nazaire une usine dédiée à la construction de sous-stations électriques.
- General electric dont l'usine (ex-Alstom) à Montoir-de-Bretagne produit des nacelles d'éoliennes.
- Néopolia qui a créé une filière spécifique avec 150 entreprises et qui propose cinq solutions intégrées.
- Le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire quant à lui aménage les infrastructures portuaires (quais, hub logistique) qui permettront le développement de la filière.

## L'environnement

Label Pavillon bleu\* :

Sept communes labellisées pour une ou plusieurs plages (La Turballe, Saint-Nazaire, Saint-Brévin-les-pins, Saint-Michel-Chef-Chef, Préfailles, Pornic, La Bernerie-en-Retz).



Classement des eaux de baignade :

57 sites d'excellente qualité, 14 sites de bonne qualité, 2 sites de qualité suffisante et 1 site de qualité insuffisante.

Source : ministère de la Santé

20 arrêtés de fermeture et de réouverture de pêche ont été pris au cours de l'année pour pollution bactériologique/microbiologique ou contamination phytoplanctonique.

Source : DDTM/DML 44

# La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

**52 013** navires de plaisance immatriculés

Le département compte :  
68 % de navires à moteur.  
5 % de la flotte métropolitaine.

	Nombre de navires de plaisance immatriculés
Nantes	21 020
Saint-Nazaire	28 076

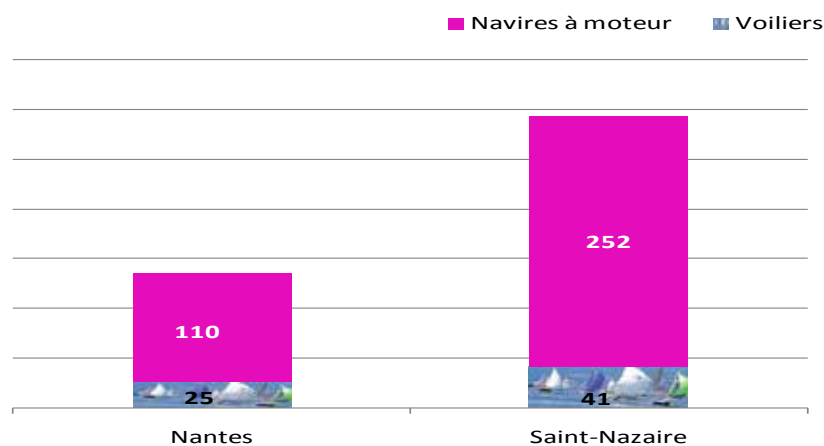
Navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres :

>

65 % pour Nantes

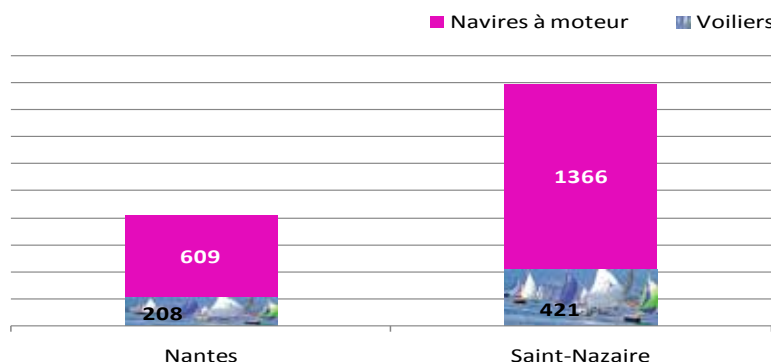
55 % pour Saint-Nazaire

**428** premières immatriculations et **2 440** mutations de propriété



Premières immatriculations

Dossiers de mutation de propriété



Source : DGITM/DAM/SDSI

## Les permis mer

24 bateaux-écoles sont agréés dans le département par la DDTM/DML.

3 067 plaisanciers ont obtenu un permis côtiers et 183 extensions hauturières ont été délivrées en 2018.

Source : DDTM/DML 44

## La fréquentation des principaux ports

Globalement, les ports de plaisance de Piriac, La Turballe, Le Croisic, La Baule-Le Pouliguen, Pornichet et Pornic comptabilisent environ 22 000 nuitées. *Source : DDTM/DML 44 - 2017*

## Les loisirs nautiques

Estimation du nombre de structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération :

- 26 clubs et écoles de plongée en apnée,
- 9 clubs et écoles de pêche sous-marine,
- 40 structures avec une activité de voile, dont 16 « École française de voile »,
- 5 clubs de char à voile,
- 17 clubs ou écoles de canoë-kayak,
- 10 clubs d'aviron,
- 7 clubs et écoles de kite-surf et cerf volant,
- 10 clubs ou écoles de surf.

Sources : comités régionaux d'études et de sports sous-marins, Fédération française de voile, École française de voile, Fédération française de char à voile, Fédération française de canoë-kayak, Fédération française d'aviron, Fédération française de vol libre, Fédération française de surf

## La pêche de loisir

80 autorisations de pose d'un filet fixe\* ont été délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées\*.

Source : DDTM/DML 44

426 autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

## Les manifestations nautiques

175 manifestations nautiques ont été enregistrées auprès de l'administration maritime en 2018.

Source : DDTM/DML 44